

Assemblée Générale CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes
du 24 juin 2020

Extrait des délibérations

**Délibération relative à la vente de l'ensemble immobilier « FERME DU POULET »
sis 180 rue Mangin à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE**

Monsieur Olivier DEGAND et Madame Catherine DEGAND, ou toute personne physique ou morale qui se substituera, se portent acquéreurs de l'ensemble immobilier « Ferme du Poulet », situé 180 rue Georges Mangin à Villefranche-sur-Saône et cadastré section AY numéros 328 (3.671 m²), 380 (1.204 m²) et 390 (309 m²) constitué de bureaux, salles de réunions et trois logements, d'une surface de près de 850 m² bâtis.

Après en avoir délibéré, il est demandé à l'Assemblée Générale de donner tout pouvoir à son Président, Philippe GUERAND, au nom et pour le compte de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes pour :

- ⇒ céder à Monsieur Olivier DEGAND et Madame Catherine DEGAND, ou toute personne physique ou morale qui se substituera, l'ensemble immobilier dénommé « Ferme du Poulet », situé 180 rue Georges Mangin à Villefranche-sur-Saône, cadastré section AY numéros 328 (3.671 m²), 380 (1.204 m²) et 390 (309 m²) ; constitué de bureaux, salles de réunions et trois logements ; au prix de 400.000 € net vendeur ;
- ⇒ à l'effet ci-dessus, passer et signer tous actes, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

M. LE PRESIDENT. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Quorum : 61
Présents : 63
Représentés : 36

Voix pour : 99
Voix contre : 0
Abstentions : 0

Extrait certifié conforme
Le 29 juin 2020, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes



Philippe GUERAND